



JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS-DE DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

CAHORS						ARRIVÉES A						CAHORS		MONTAUBAN		TOULOUSE	
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p ^r Montaub.	Arrivées	Dép. p ^r Cahors	Dép. p ^r Toulouse	(Arrivée)			
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	4 ^h 45 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	7 ^h 56 ^m m.	9 ^h 21 ^m mat.			
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 ^h 15 ^m s.	2 ^h 45 ^m soir.			
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	•	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —			

Train de foire : Départ de Libos à 6^h 50^m matin. — Arrivée à Cahors à 8^h 50^m matin.

Cahors, le 15 Octobre.

LES ÉLECTIONS DU 4 OCTOBRE ET LA PRESSE

JOURNAUX RÉPUBLICAINS

Le Voltaire. — Après avoir, dit-il, un instant plié au 4 octobre, il faut recommencer avec plus d'énergie que jamais la marche en avant; il faut que nous fassions l'union sans doute, mais l'union pour et par l'action. Par là, nous décourageons les ennemis, nous décidons les hésitants, nous rassurons les timorés, et nous rendrons confiance à la partie agissante et vigoureuse de la démocratie.

Un journal disait l'autre jour que nos défaites étaient dues à ce que l'on avait trop cédé pendant la dernière législature aux sollicitations radicales; je pense exactement le contraire, et je crois que, si nous ne voulons pas voir nos amis se décourager et la masse flotter comme en dérive, il faut tout de suite et énergiquement donner un coup de gouvernail à gauche.

Les Débats. — Nous avons pris, paraît-il sans le savoir, des « mœurs impériales », disent les Débats. On y mettra bon ordre. Notre république « n'était pas républicaine »; elle va le devenir. « Le temps des intimidés est passé. » On va « donner un coup de barre à gauche », ce qui, soit dit par parenthèse, est, dans le langage de la marine, comme dans celui de la politique, le meilleur moyen de nous mener à droite. On va faire aboutir les grandes réformes, si longtemps ajournées. En d'autres termes, on va gouverner par le radicalisme et pour lui. Voilà comment les élus du 4 octobre 1885, les imitateurs du 14 octobre 1877, comprennent la concorde républicaine et la concentration.

Le Cri du peuple. — En s'alliant entre radicaux, simplement, on était sûr d'obtenir au moins 216,274 voix (sans compter les 46,121 voix révolutionnaires), et on n'avait à redouter ni les 105,142 voix opportunistes, ni les 87,427 réactionnaires. Mais au lieu de s'allier aux dissidents de leurs groupes et de faire passer ainsi la liste radicale tout

entière, les radicaux ont préféré se joindre aux Tonkinois qui ont compromis la République, aux misérables qui n'ont jamais perdu occasion d'insulter, de provoquer et de frapper le peuple de Paris.

C'est une honte, et désormais nous avons le droit de considérer comme leurs complices tous ceux qui viennent de tendre la main aux tripoteurs de l'opportunisme.

Encore une fois, c'est un scandale sans précédent — et sans excuse.

L'Intransigeant. — Les conservateurs ressemblent tant soit peu à ce joueur infortuné qui, ayant pris un billet de loterie, apprend un beau jour qu'il vient de gagner un éléphant. Il se demande avec effroi où il logera son pachyderme et l'offre à tous ses amis, qui le refusent à qui mieux mieux.

Ainsi, les réactionnaires ne savent déjà plus que faire de leur victoire. Ils pensaient que, dès le lendemain de la proclamation du scrutin, le comte de Paris allait monter à cheval. Or, le comte de Paris, est plus à pied que jamais. On nous assure même de bonne source, qu'il a une peur atroce de voir pour lui le triomphe précéder de très peu l'expulsion.

JOURNAUX RÉACTIONNAIRES

Le Moniteur. — Les conservateurs ne songent qu'à arrêter le pays sur la pente de la ruine, qu'à combler le déficit, à rendre la prospérité à l'agriculture et à l'industrie, à rétablir l'ordre dans l'administration, la paix dans la société, troublée par la guerre faite aux idées religieuses. Ils ne songent pas à faire une révolution dans le but de changer la forme du gouvernement.

Le Soleil. — C'est parce que nous voulons obliger les républicains à tenir les promesses faites hier par M. Brisson, c'est parce que nous voulons leur imposer une politique « libérale, économique, ferme et prudente » que nous demandons aux conservateurs de maintenir le 18 octobre la discipline qui a assuré leur succès le 4 octobre et qui peut le leur assurer encore dimanche prochain.

Le Matin. — Plus de gouvernements, plus de cabinets.

Si la Chambre est dissoute, qui donc oserait jurer que la prochaine Chambre ne nous donnera pas la majorité parlementaire ?

Et alors... ?

Il y aura le Sénat, c'est vrai.

Seulement, la Chambre des députés, c'est la grande voix du maître, la voix du peuple.

Et si, par hasard, le Sénat s'obstinait, s'entêtait à résister, sur sa chaise curule, menaçant le suffrage universel de son bâton d'ivoire, nous nous souviendrons qu'après tout nous sommes les petits fils des Gaulois, des Brennus, et nous saurons ce qu'on fait d'un Sénat, provocateur, qu'il siège à Paris ou qu'il siège à Rome.

Quelle défaite, quel désastre, quel émiettement final et irréparable si l'on se fut battu pour Philippe ou pour Victor !

Nous n'avons réussi, cela saute aux yeux, n'est-ce pas, que parce que nous avons marché de l'avant, que parce que nous avons lutté pour la France et pour Dieu !

Restons sur ce terrain merveilleux, tellement large que tous les honnêtes gens peuvent s'y tenir à l'aise. C'est le champ de bataille où nous venons d'être victorieux. Couchons-y et restons-y.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

M. R. Calmon nous prie d'insérer la déclaration suivante :

Aux Electeurs du Lot,

Je viens, en mon nom et au nom de mes amis MM. Ch. Capmas, Caviole-Dumoulin et Albert Dufhèneux, exprimer nos sentiments de vive gratitude aux Electeurs du Lot qui ont bien voulu nous honorer de leurs suffrages.

Notre drapeau était celui de la République libérale et conservatrice, la seule possible en France, ainsi que l'a dit l'illustre M. Thiers, son fondateur; et ce drapeau, nous y restons fidèles, convaincus qu'au milieu des divisions qui régnaient dans le pays, là seulement sont les garanties d'ordre, de paix et de stabilité.

Ah ! ce serait peine perdue !... Mon père, mon pauvre père sortirait de la tombe pour accuser Roland que j'hésiterais à le croire !...

Puis, cette colère impétueuse se fondit en une expression glaciale de mépris :

— Monsieur Vidocq, poursuivit-elle, je dois vous excuser de voir partout des êtres odieux, vils et bas. On ne fait pas votre métier impunément.

Cette phrase atteignit le policier en pleine poitrine. D'abord, il bondit sous le choc et ses deux poings se levèrent crispés et menaçants. Ensuite, il s'affaissa sur une chaise, et une larme roula sur sa joue, de son œil froid et dur que ne pouvait émouvoir le spectacle d'aucune misère humaine.

Hélène lui jeta les bras autour du cou en balbutiant :

— Pardonnez-moi, je vous en prie !... Je suis ingrate, stupide, cruelle !... Je vous ai méconnu, je vous ai affligé, je vous ai insulté, vous qui, seul avez cru à l'honnêteté du vieux soldat !...

Ah ! si vous pouviez comprendre ce qui se passe dans ma tête faible et malade !... Mon ami, je suis bien à plaindre ! Ayez pitié, pardonnez-moi !

Elle sanglotait. Vidocq lui mit un baiser au front. Puis il se dégagea — doucement — de son étreinte et se mit à marcher à grand pas. Le travail de la réflexion creusait une ride entre le double arc de ses sourcils. Mais la conception et le développement d'un plan s'effectuaient chez lui avec une activité prodigieuse. Au bout de cinq minutes, il revint s'asseoir auprès de la jeune fille, qui était demeurée accablée et presque

En présence des résultats du scrutin du 4 octobre, nous croyons devoir nous retirer de la lutte, fiers et reconnaissants des suffrages que vous nous avez donnés.

R. CALMON.

Sol-del-Pech, 10 octobre 1885.

Nous ne pouvons qu'applaudir à ce langage patriotique. Il est certain qu'en présence des compétitions si nombreuses et si opposées, le salut ne peut être que dans l'affirmation du principe républicain libéral. Le courant électoral n'est malheureusement pas de ce côté; nous ne pouvons que le déplorer pour l'avenir de notre pays.

**

La République libérale dit avec juste raison :

Il n'est que trop facile, sans être grand politique, de prévoir que la nouvelle Chambre, sortie de la double consultation des 4 et 18 octobre, contiendra plus d'éléments de division et de haine que de paix et de concorde. La majorité gouvernementale, — si même il y en a une, — succombera infailliblement sous les coups furibonds que lui porteront, d'un côté, les groupes réactionnaires coalisés pour monter à l'assaut de la République, et de l'autre, les radicaux à la poursuite d'un pouvoir qui leur échappe depuis si longtemps. Mais une fois en présence, que feront les vainqueurs ? Il faudra en appeler de nouveau à la nation, et le suffrage universel devra recommencer son œuvre. Instruit alors par une douloureuse expérience, il se retournera, pour panser ses plaies, vers ce parti libéral, aujourd'hui si dédaigneusement immolé, et auquel la France a, plus d'une fois déjà, dû son relèvement et sa prospérité.

**

L'Union du Lot prophétise; mais est-elle bien convaincue que l'avènement des ennemis de la République puisse éviter au pays

anéantie, sur son fauteuil :

— Ma chère Hélène, reprit-il cordialement, il paraît que c'est moi qui ai eu tort. Qui compte sans son hôte compte deux fois, à ce que prétend le proverbe; mais qui compte sur son hôte est certain de crever dans la peau d'un imbécile, si on ne le dépiaute pas tout vivant. Toute femme, fut-elle parfaite, devient une Eve, dès l'instant où vous la placez sous la branche à laquelle pend le fruit défendu. Enfin, qu'il n'en soit plus question. Maintenant, si vous conservez pour votre serviteur un brin d'affection et d'estime...

La fille du supplicié lui tendit la main :

— Vous vous êtes dévoué à celui que je pleure, fit-elle avec effusion. Je vous chéris et vous respecte comme son représentant sur la terre.

Vidocq eut un sourire d'une bonhomie narquoise :

— Un tuteur, c'est cela... Bartolo. Rosine et Almaviva, comme dans le Barbier de Séville, aux Français... Eh bien, mademoiselle ma pupille, je vais solliciter une preuve de ce respect, de cette tendresse...

— Laquelle ?... Parlez... Tout ce qu'il faudra faire...

— Vous partez, n'est-ce pas ? C'est une affaire bâclée, signée et paraphée. Rien ne saurait vous détourner de ce dessein...

Hélène leva la tête et murmura :

— Rien.

— Alors, permettez-moi de régler l'ordre et la marche de ce départ.

Les yeux, les traits de la jeune fille exprimèrent une surprise profonde. Le détective continua :

— Prêtez-moi attention. On va vous mettre au-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

59

LA BELLE LIMONADIÈRE

TROISIÈME PARTIE

LA REVANCHE DE VIDOCQ

I

L'UNIFORME DU GÉNÉRAL

Eh bien j'ai exécuté à la lettre ce que vous me commandiez. Je suis allée à cet homme. Il m'a aimée... Seulement, Dieu m'a punie à mon tour pour avoir pris, afin d'arriver à la manifestation de la vérité, une route oblique et tortueuse. Je suis devenue la proie de mon œuvre. Ma volonté a sombré au gouffre que j'avais ouvert. Vous m'avez ordonné de jouer avec la passion : la passion m'a gagnée, et saisie et vaincue... N'avez-vous donc jamais entendu raconter l'histoire de ses chimistes ténébreux que tuait le poison qu'ils préparaient pour d'autres ?

— Malheureuse ! malheureuse enfant ! ne put s'empêcher de murmurer le policier atterré.

Hélène Lebrun avait caché son front dans ses mains, confuse et interdite. Bientôt elle se redressa, et d'un ton sec bref et saccadé, comme si elle eût eu hâte d'en terminer avec la situa-

tion : — Après tout, qu'importe à nos projets ? Nous cherchons un nom, n'est-ce pas ? Nous l'avons, Roland me l'apprendra. Il l'a promis, et rien de ce que mon cœur renferme ne transpirera jusqu'à lui avant qu'il ait tenu sa promesse... N'ayez souci, je vous le répète : l'assassin de madame Mazerolles sera connu, et l'innocence de mon père respiclera devant tous... En attendant, laissez-moi conserver, laissez-moi défendre mon amour ! Elle prononça ces derniers mots avec une sourde énergie. Ses yeux brûlaient à travers la frange recourbée de ses cils.

Vidocq interrogea :

— Ah ça ! vous ne vous êtes pas adressé cette question : « Comment le nom et le secret sont-ils en la possession de ce marquis de contrebande ? » La jeune fille fit un mouvement d'impatience fébrile :

— A-t-il été l'ami, le confident, le complice du vrai coupable ? Je veux l'ignorer jusqu'à l'instant où il lui plaira de se confesser à moi comme je viens de me confesser à vous... Que ferai-je, alors ?... Le Ciel n'inspirera... Mais je suis femme et chrétienne, et je mesurerai la grandeur du pardon à la grandeur du repentir... — Et s'il était plus que le confident ? S'il était plus que le complice ?... La belle limonadière interrompit la détective par une explosion si soudaine, que celui-ci recula :

les maux qu'elle entrevoit, et qu'il n'en soit pas au contraire la cause immédiate ?

De tous côtés, dit-elle, on nous annonce que les calmonistes, sollicités par les opportunistes, ont déclaré nettement qu'ils voteront pour MM. le baron Dufour et Paul de Lamberterie.

Et il ne saurait en être autrement. M. Béral et son parti ont fait naufrage, et leur galère a coulé à fond. Ils ne peuvent remonter à la surface de l'opinion publique courroucée; aussi opportunistes et radicaux, chiens et chats avant le 4 octobre, se tendent la perche pour arracher quelque épave au flot populaire. Il s'en faut toutefois que l'alliance soit parfaite. Sur bien des points l'hostilité persiste.

Quoi qu'il en soit, le parti opportuniste est mort, et ses débris iront aux radicaux, lesquels feront arriver Clémenceau à la place de Brisson.

M. Clémenceau — le maire de Montmartre qui a laissé fusiller les généraux Lecomte et Clément Thomas le 18 mars — c'est la Commune à bref délai, si les conservateurs ne prennent pas le pouvoir.

MM. Rozières et Rey sont donc les candidats du ministère qui déchaînera la guerre civile comme don de joyeux avènement.

Quel est le républicain conservateur, puisqu'il y en a qui se qualifient ainsi, qui osera assumer par son vote la responsabilité de mettre la France à feu et à sang ?

Pour l'honneur de ces citoyens, nous voulons croire qu'il ne s'en trouvera pas un seul.

Quant aux calmonistes, qui ont fait la guerre exclusivement aux candidats bérallistes, nous le répétons, ils viendront tous à la liste Murat, parce que leur conviction, leurs goûts et leur tempérament les éloignent de la politique des casse-cous révolutionnaires.

Nous pouvons donc, sans être prophète, prédire que les candidats déjà blackboulés de M. Béral ne retrouveront pas l'intégralité de leurs votes du 4 octobre, tandis que MM. le baron Dufour et Paul de Lamberterie atteindront tout près le chiffre de cinquante-mille voix.

Ces prévisions sont établies sur des bases certaines, et elles se vérifieront comme les précédentes.

La République libérale répond par une fière riposte aux avances tardives des opportunistes :

« Ils font maintenant les bons apôtres : ils nous adjurent, au nom des principes sacrés de la discipline républicaine, d'oublier les inimitiés de la veille et de négliger des dissentiments plutôt apparents que réels. »

« Vraiment ! Vous nous aurez, pendant trois mois, présentés aux électeurs comme de faux républicains ne poursuivant que d'insatiables ambitions ! Pendant trois mois, vous nous aurez traités d'Orléanistes, prêts, à la première occasion, à trahir notre mandat, pour livrer la France, pieds et poings liés, à la cupidité des Princes ! Pendant trois mois, nous aurons été les ennemis de toute réforme et de tout progrès ! Pendant trois mois, vous nous aurez vilipendés, injuriés, traînés dans la boue !... Et aujourd'hui vous viendriez nous dire :

fait. Par exemple, ça sera peut-être long...

Ce fut long, en effet. La belle limonadière était entrée, dix heures clochant, dans le cabinet de Vidocq. L'Angelus de midi tintait à l'église Saint-Paul, lorsqu'elle se leva pour sortir. La moitié de ce temps avait été prise par la conversation que nous venons de raconter. L'autre le fut, tout entière, par les explications, par les communications du chef de la brigade de sûreté.

Quelles furent ces explications ? Quelles furent ces communications ? C'est ce que vous apprendrez plus tard, quand nous vous en ferons connaître les résultats.

Hélène Lebrun avait écouté Vidocq avec un recueillement morne, d'abord, — puis, avec une curiosité âpre, et un intérêt farouche. Le détective ayant terminé :

— C'est bien, dit-elle, je ferai ce que vous me demandez, quoique je sois loin de comprendre...

— Vous ferez tout ? questionna son interlocuteur en appuyant sur le dernier mot.

— Je ferai tout.

— C'est une promesse ?

La jeune fille répondit gravement :

— C'est un serment.

— A minuit ?

— A minuit.

Elle quitta son fauteuil et se dirigea vers la porte.

Comme elle allait franchir le seuil, le détective la rappela, et, lui présentant une carte qu'il venait de tirer de sa poche :

— Tenez, munissez-vous de ceci. On ne sait pas ce qui peut arriver. C'est le sésame estampillé de la préfecture. Grâce à lui, les murailles s'ouvi-

« Oubliez ce passé de mensonges et d'outrages ; passez l'éponge sur toutes ces souillures que, dans notre haine, nous avons bavées sur vous, et mettez votre loyale main dans notre main deshonorée ! » Aujourd'hui que la défaite irrémédiable est proche, vous trouveriez que nos suffrages seraient assez républicains pour conjurer le péril !

« Allons donc !

Circulaire préfectorale. — M. le Préfet du Lot vient d'adresser à Messieurs les chefs de service du département la circulaire suivante :

Je suis informé de différents côtés que certains fonctionnaires n'auraient pas craint d'intervenir dans la lutte électorale au profit des adversaires déclarés de nos institutions. Le gouvernement de la République, soucieux avant tout de sauvegarder la dignité et la liberté du suffrage universel, a formellement enjoint à tous ses agents de conserver la plus stricte neutralité; mais s'il n'a pas voulu qu'on pût l'accuser de pression, ni d'arbitraire, il ne saurait non plus tolérer que des hommes qu'il a honorés de sa confiance et qui lui doivent fidélité, s'oublient au point de tourner contre lui l'autorité dont il les a investis.

Tout fonctionnaire convaincu de forfaiture sera sévèrement frappé.

Je vous prie de porter d'urgence cet avertissement à la connaissance du personnel de votre service.

Subventions aux communes. — M. le ministre vient de faire verser la somme de 37,500 fr. dans la caisse du receveur général, pour payer la construction des écoles de Saint-Vincent-les-Roques et Cournon.

Départ des troupes.

Le *Figaro* répond à l'Agence Havas qui nie qu'on envoie des troupes au Tonkin :

Est-il vrai que le 128^e de ligne, en garnison à Sedan, a reçu, samedi soir, l'ordre télégraphique d'envoyer dans les douze heures à Brest, dix hommes par compagnie, soit 160 hommes, qui s'embarqueront immédiatement pour le Tonkin ?

La semaine dernière, est-ce qu'on n'a pas enlevé quelques hommes pour les envoyer au Tonkin, à une section militaire de Belfort ?

Si l'on veut, nous continuerons nos questions.

Le Nouvelliste. — En même temps que les ministres font démentir l'envoi de nouveaux renforts, ils font armer de nouveaux bâtiments pour le Tonkin.

Et en ce moment même, on équipe dans chaque régiment de l'armée, dix hommes qui, dans deux ou trois jours, seront mis en route pour les ports d'embarquement.

Lycée de Cahors. — La rentrée, au lycée de Cahors, s'est effectuée mardi dernier, dans les meilleures conditions.

ront devant vous...

Il ajouta gaiement, quand la belle limonadière eut accepté :

— A présent, vous voilà de la police. Je vous enrole dans la brigade. Vous faites désormais partie de la fameuse bande à Vidocq !

Quelques minutes après cet entretien, le chef de la brigade de sûreté montait dans son cabriolet.

— Où allons-nous, monsieur Jules ? lui demanda « l'ancien forçat » dont il avait fait son cocher.

— Faubourg Saint-Honoré, — rue de Courcelles, — hôtel de Grandchamp.

L'extrémité de la rue de Courcelles, qui, après avoir cotoyé le parc de Monceaux et enjambé plusieurs avenues, finit en queue de poisson, ou de bicoques indigentes, aux abords de la place Percire, n'était pas, alors, peuplée de ces splendides demeures dont le style composite prouve surabondamment qu'on devrait établir pour les personnes trop riches, une école de goût gratuite et obligatoire. C'était une voie irrégulière, retirée et discrète, étranglée, dans tout son parcours, par des murailles de jardin contemporaines du Régent ou de Beujon, le milliardaire fameux qui a donné son nom au quartier.

Quelle grille rouillée coupait ça et là, ces murailles, — derrière laquelle l'œil s'arrêtait contre un épais rideau de charmilles ou de massifs. Ce rideau abritait, d'ordinaire, un petit hôtel bas, perdu dans le feuillage, qui avait été, jadis une petite maison. En 1824, l'aristocratie et la finance devenues prudes, sinon sages, avaient, depuis

La population scolaire de cet établissement qui était au 10 octobre 1884 de :

- 30 boursiers nationaux ;
- 16 boursiers communaux ou Galdemar ;
- 117 internes ;
- 188 externes.

Total : 351.

- est actuellement de :
- 25 boursiers nationaux ;
- 16 boursiers communaux ou Galdemar ;
- 122 internes ;
- 212 externes.

Total : 375.

Soit 24 élèves de plus que l'année dernière à pareille époque.

Examens du brevet de capacité. — Sur 143 aspirantes qui se sont présentées aux examens du brevet de capacité, 23 ont été définitivement admises.

Ce sont par ordre alphabétique :

- Mlles Bonnet, Elisabeth ; Bressol, Marie ; Casan ; Couderc, Jeanne ; Despeyroux ; Dufour ; Duron ; Foujac ; Géraud ; Labertrandie ; Lafon ; Louisa ; Lagrèze ; Laléguette ; Lherm ; Magimet ; Mayat ; Mazeyrie ; Mounal ; Pouzergues ; Salabert ; Sales ; Salgues ; Virole.

Volontariat. — Le ministre de la guerre vient de fixer à dix-sept cents le nombre minimum de points exigés cette année, des candidats qui ont subi les examens du volontariat, pour être admis à contracter l'engagement conditionnels.

Ce minimum est supérieur de cent points à celui de l'année dernière, qui avait été de 1,600 points seulement.

Soutiens de famille. — La commission pour les soutiens de famille du Lot, se réunira le 23 octobre.

Incendie. — Le commissaire de police a mis à la disposition de M. le procureur de la République, les nommés Fouquié et Roudié, Antoine, jeunes enfants, coupables d'avoir volontairement incendié la maison de vigne appartenant à M. d'Orsay, située au lieu dit la côte de Rolles. Les pertes sont évaluées de 6 à 700 francs.

Les drames du vitriol. — Dimanche, vers une heure de l'après-midi, la rue Nationale, à Cahors, était mise en émoi par un drame qui avait eu pour théâtre la maison n° 5.

Un individu en était sorti, affolé, les mains sur le visage et courant sans savoir où.

On apprit bientôt qu'il venait de recevoir à la figure un verre de vitriol, lancé par sa concubine à la suite d'une discussion.

Le commissaire de police, prévenu, se mit à la recherche du blessé et le fit admettre d'urgence à l'hospice, où M. le docteur Caviolle constata qu'il avait été atteint légèrement au visage et au bras droit. Il avait heureusement pu parer le coup avec le bras dont la manche

des années, aliéné ces anciens théâtres de leurs mystérieuses folies. L'aristocratie s'était étroitement cantonnée dans les limites du faubourg St-Germain. La finance se groupait dans la Chaussée-d'Antin, — et les cythères, délaissées et purifiées, du faubourg Saint-Honoré servaient de séjour momentané aux étrangers de distinction ou de pied-à-terre d'hiver aux provinciaux opulents. qui venaient « passer la saison » à Paris.

C'était sous cette dernière rubrique que « le marquis et la marquise de Grandchamp » avait loué, — à l'angle de la rue de Courcelles et du boulevard extérieur, — un vaste pavillon ayant appartenu au fermier général Matiffet. Matiffet, l'un des signataires du Pacte de Famille, avait plus d'une maison pour dérober à la curiosité publique l'accès et la vue du Buen-Retiro où il mêlait l'agiotage à l'orgie et la galanterie à l'intrigue. Des murs élevés, chaperonnés de tessons de bouteilles et de pointes de fer, entouraient de toutes parts la propriété, dans laquelle on ne pénétrait que par une porte latérale, pratiquée sur la rue. Cette porte, blindée de tôle et munie d'un marteau, était percée, à hauteur d'homme, d'un judas à travers le quel on pouvait examiner les visiteurs. Une loge de concierge la flanquait à l'intérieur, qui par un fil d'archal faisant mouvoir une cloche se reliait avec le corps de bâtiment. Celui-ci, qui n'avait qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée monté sur perron, était lui-même comme enfui dans une véritable forêt vierge d'arbres énormes et séculaires. Le regard le plus exercé ne pouvait l'apercevoir du dehors. Par exemple, s'il n'y avait qu'une fissure, pour ainsi dire par où il fut permis de s'introduire officiellement dans

reçut la plus grande partie du liquide corrosif. Il sera remis de ses brûlures dans une douzaine de jours, mais il en portera longtemps la marque.

La victime est un sieur Teillodet Jean-Camille, menuisier, âgé de 28 ans, originaire de Coutras (Gironde). Il avait abandonné sa femme pour vivre avec une fille soumise, la nommée Coudert Marie-Virginie, âgée de 27 ans, de Lerade (Gard).

Cette dernière s'est constituée au bureau de police et a été écrouée à la maison d'arrêt.

Tentative d'assassinat. — Une tentative d'assassinat a été commise lundi dans la commune de Lauzerte par le fils de l'ancien bordier de M. X..., sur la personne du nouveau bordier. Celui-ci a reçu un coup de couteau dans la poitrine. Le coup a été heureusement amorti par un porte-monnaie logé dans la poche de sa veste.

Le meurtrier, immédiatement arrêté, a été provisoirement enfermé dans la chambre de sûreté de Lauzerte. Il vient d'être conduit à Moissac et écroué à la maison d'arrêt de cette ville.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 3 au 8 octobre 1885.

- Naissances.**
Sor Gabrielle, rue Rempart, 10.
Sadoul Pierre, à St-Georges.
Richard Elie, rue Nationale, 6.
Fournié Jean, à Merle.
Michel Alfred, rue du Château.

- Mariages.**
Gauthier Nicolas et Auzi Adrienne.
Blagné Martin et Magnani Adèle.

- Décès.**
Valet Jean, tailleur de pierres, 25 ans, rue Lastic.
Richard Catherine, s. p., 65 ans (hospice).
Baldy Gabrielle, 9 jours, rue de la Chanterrie, 3.
Pons Alive, couturière, 25 ans (hospice).
Lagié Marie, s. p. 60 ans, rue Feydel, 8.
Bénays Léon, 5 mois, impasse Carvaillac, 10.
Faurastier Marie, s. p. 18 ans, à St-Georges.
Vialares Henri, 7 ans, rue Lacalprenède, 8.
Dumayran François, sous-brigadier de police, 54 ans, rue Brives, 13.
Fournié Jean, 3 jours, à Merle.
Mores Marguerite, s. p. 74 ans, rue Dominici, 1.
Laurent Hugues, limonadier, 40 ans, rue de l'Université, 1.

THÉÂTRE DE CAHORS
Direction de M. A. Hostermann.
DÉBUT DE LA TROUPE
Lundi 19 octobre 1885.

LES MOUSQUETAIRES DE LA REINE
Opéra comique en 3 actes, de M. de St-Georges, musique de M. L. Halvvy.

ON COMMENCERA PAR
LES DEUX TIMIDES
Comédie en un acte, de MM. M. Michel et E. Labiche.

AVIS
Le tableau que nous avons donné dernièrement des résultats, par cantons, des élections du 4 octobre, contenant de nombreuses erreurs, nous le reproduisons aujourd'hui soigneusement collationné sur des documents officiels :

cet ex-vide bouteilles voluptueux et politique, il était nombre d'issues pour s'en échapper et pour s'y glisser en secret. Une poterne, dissimulée sous un manteau de lierre, communiquait avec le chemin de ronde qui la séparait du boulevard; une autre s'ouvrait sur les terrains vagues qui allaient s'étendant jusqu'à la barrière du Roule; une troisième, sur la venelle de la Croix où l'on ne songeait pas encore à édifier l'église russe.

Ce fut, naturellement, devant l'entrée officielle que Vidocq descendit de son cabriolet. Vous auriez eu peine à reconnaître le chef de la brigade de sûreté :

— La figure couverte d'une couche de bistre, les sourcils teints en noir, le tour des lèvres et le menton disparaissant sous une barbe frisée, couleur d'ébène; le crâne coiffé de la chevelure crépue et luisante des mulâtres, les oreilles ornées d'anneaux d'or, le policier, ressemblait, à l'un de ces raballeros de ultramar, cuits et confits, rissolés et mordorés par le soleil des tropiques, dont, de tout temps, l'aspect a arraché à nos parisiennes des cris d'espoir et d'allégresse, — si tant est que Brésilien dérive de Braise, et que les meilleures mines sont celles du Pérou. Ajoutez que sa redingote, pincée aux hanches et boutonnée sur la poitrine, avec une brochette de décorations au revers que son col, droit et raide, sur le satin duquel brillait un gros diamant; que ces bottes ergotées d'éperons en vermeil et que la cravache à pommeau d'argent ciselé qui sifflait dans sa main, lui donnaient la tournure d'un militaire déguisé en pékin — et vous obtiendrez un type assez commun en France pendant cette période de la Restauration :

(A suivre).

RÉSULTATS PAR CANTONS DES ÉLECTIONS DU 4 OCTOBRE.

CANTONS.	Electeurs inscrits au 31 mars 1885	Suffrages exprimés.	C ^{te} Murat.	De Valon.	B ^{on} Dufour.	De Lamberterie.	Rozières.	Lachièze.	Talou.	Rey.	Calmon.	Capmas.	Caviole.	Duphénieux	Voix perdues.
ARRONDISSEMENT DE CAHORS.															
Cahors (Nord).....	4.842	3.949	1.616	1.498	1.319	1.160	2.133	2.023	2.155	2.262	817	270	161	228	
Cahors (Sud).....	1.037	885	599	571	523	429	174	144	213	233	321	113	135	75	3
Castelnau.....	2.574	2.126	1.315	1.306	1.157	955	759	739	749	744	569	62	63	69	
Catus.....	3.317	2.986	1.915	1.921	1.715	1.358	925	938	1.004	1.312	467	243	28	46	
Cazals.....	2.299	2.051	1.201	1.196	1.162	1.148	818	824	818	847	76	57	24	31	
Lalbenque.....	3.073	2.741	1.992	1.835	1.762	1.333	693	277	918	744	1.106	63	36	156	
Lauzès.....	2.112	1.901	1.645	1.384	1.263	905	236	162	434	292	867	76	66	229	
Limogne.....	2.806	2.443	1.845	1.736	1.676	1.587	614	534	733	604	228	38	127	42	
Luzech.....	3.800	3.303	1.941	1.928	1.804	1.582	1.273	1.242	1.241	1.312	555	163	69	71	
Montcuq.....	2.952	2.539	1.477	1.460	1.377	1.352	1.052	1.046	1.053	1.057	254	48	37	44	
Puy-l'Evêque.....	4.046	3.513	2.035	1.992	1.643	1.455	1.224	1.193	1.199	1.228	692	932	228	242	
St-Géry.....	1.693	1.458	1.087	918	888	734	367	316	653	386	336	18	59	33	
ARRONDISSEMENT DE FIGEAC.															
Bretenoux.....	3.635	3.025	1.292	1.067	1.193	1.001	1.506	1.524	1.429	1.439	848	212	198	278	21
Cajarc.....	2.331	2.049	1.141	854	860	753	671	615	513	491	673	367	387	934	5
Figeac (Est).....	4.719	3.954	878	644	595	530	3.075	2.736	2.653	2.671	658	317	301	381	19
Figeac (Ouest).....	2.299	1.980	926	629	690	427	1.116	876	819	840	687	214	209	345	
Lacapelle-Marival.....	3.824	3.339	1.887	1.635	1.660	1.272	1.293	938	895	918	1.146	521	485	590	
Latronquièze.....	2.835	2.373	844	737	676	549	1.433	959	962	888	878	431	505	582	21
Livernon.....	2.539	2.220	1.788	1.464	1.459	1.097	505	253	221	447	859	243	173	276	1
St-Céré.....	3.642	3.045	1.540	1.420	1.400	1.202	1.355	1.781	1.250	1.242	747	216	709	223	1
ARRONDISSEMENT DE GOURDON.															
Gourdon.....	3.573	3.048	1.697	1.610	1.655	1.140	695	838	721	761	1.288	527	487	729	7
Gramat.....	3.403	2.867	1.661	1.449	1.631	1.368	570	676	443	578	1.184	608	600	644	3
Labastide-Murat.....	2.200	1.859	1.500	1.319	1.342	996	267	293	702	359	641	155	100	204	2
Martel.....	3.545	3.049	989	910	1.073	981	1.861	2.023	1.790	1.892	302	98	87	100	11
Payrac.....	1.938	1.700	1.161	1.058	1.228	855	364	475	339	388	506	154	83	175	
St-Germain.....	2.526	2.170	1.224	1.200	1.169	918	814	791	856	1.012	489	73	55	76	6
Salviac.....	2.284	1.909	1.218	1.180	1.225	905	483	508	658	544	497	165	158	202	
Souillac.....	3.630	2.919	1.276	1.158	1.380	1.168	1.491	1.638	1.493	1.458	327	69	63	68	
Vayrac.....	2.388	2.029	753	712	765	696	1.197	1.784	1.183	1.189	165	45	43	52	
TOTAUX.....	85.762	73.393	40.443	36.791	36.270	29.916	28.964	27.296	27.331	28.138	18.178	6.444	6.318	6.037	75

VITICULTURE

Nouvelle maladie de la vigne.

— Notre vignoble méridional, si cruellement éprouvé par le phylloxera, contre lequel il a lutté avec une persévérance dont les résultats sont encore douteux, vient de subir l'attaque d'un nouvel adversaire, le black-rot, ou pourriture noire.

Cette maladie, d'origine américaine, est, avec le mildew, le plus grand obstacle à la culture de la vigne dans les provinces de l'Ohio, du Mississippi et dans les vallées inférieures du Missouri.

C'est dans le département de l'Hérault, dans les environs de Ganges, que ce nouveau fléau a fait son apparition.

Disons en quelques mots comment il se manifeste, pour que les points d'attaque, si malheureusement il s'en produisait d'autres, puissent être immédiatement signalés.

La première apparence du mal consiste en une petite tache d'un rouge livide, placée sur le grain, et qui s'étendant rapidement, a bientôt envahi la totalité du fruit.

Le grain se flétrit, prend une couleur noir foncé, et se dessèche à tel point que la peau adhère complètement aux pépins.

Bien que le grain paraisse être de préférence le siège de la maladie, elle se porte quelquefois, cependant, sur les sarments, les pétales et les nervures des feuilles.

Dans ces cas, le premier signe est une tache noire, l'altération se produit à l'intérieur des tissus, et bientôt se font voir les pustoles qui sont le phénomène caractéristique de la maladie.

Enfin, le black-rot attaque également les jeunes feuilles, mais dans ce dernier cas il ne présente pour la vigne qu'un danger relativement secondaire.

Le black-rot se développe de préférence dans les terrains humides, ainsi que le sont les vignobles submergés au milieu desquels il vient de faire son apparition après un arrosage et une grande pluie.

Il s'agit là, comme dans le mildew, d'une maladie végétative, c'est-à-dire se développant par des champignons.

Les descriptions complètes que l'on possède de cette maladie, et qui ont été faites à l'aide de grains provenant d'Amérique, sont des plus précises et ne permettent de concevoir aucun doute sur le caractère du mal qui vient d'être constaté dans l'Hérault.

Parmi les sortes de raisins qui ont été le plus gravement atteints, on remarque surtout

les grains juteux, tels que les aramons, le cagnan, le moztastel, l'aspiran, le petit bouschet, les jacquez.

Jusqu'ici le mal paraît circonscrit à son point de départ, mais il est malheureusement peu probable qu'il puisse se borner à cette première manifestation.

L'administration de l'agriculture a pris les mesures nécessaires pour que toutes les nouvelles attaques qui viendraient à se produire soient immédiatement signalées.

Jusqu'à présent, d'ailleurs, de grandes incertitudes régnaient sur le mode de traitement le plus efficace. Il paraît, toutefois, que le soufrage offre des chances de succès.

Vins de raisins secs.

On avait pu espérer que la réduction de 30 francs par 100 kilogs sur l'impôt du sucre, édictée par la loi du 29 juillet 1884, permettrait d'employer économiquement le sucre pour relever le titre alcoolique du vin ou pour en fabriquer à l'aide des marcs; mais la spéculation ayant aujourd'hui surélevé le prix du sucre, les vigneron, que les nombreuses formalités exigées par la régie rendaient hésitants, se demandent s'ils ne vont pas se résigner à l'abstention.

C'est pourquoi nous croyons utile d'appeler l'attention sur la proportion de sucre des raisins secs, qui pourraient être utilement substitués au sucre de betterave, de canne ou de maïs. Voici à ce sujet le résultat d'analyses faites par l'illustre et bien regretté Domas, sur la demande du ministre de l'agriculture. Les recherches du grand chimiste ont porté sur les variétés suivantes, classées dans l'ordre de leur richesse en glucose:

Variété de raisins.	Quant. de glucose.
Thyra.....	72,93
Wourla.....	69,70
Chesmé.....	66,05
Corinthe, en grappe.....	64,36
Corinthe, égrappé.....	54,36
Samos.....	63,70

Or, 100 grammes de glucose, représentant 48 gr. 5 d'alcool, il résulte que,

La Thyra produira.....	43,56 d'alcool.
Le Wourla.....	42,59 —
Le Chesmé.....	40,98 —
Le Corinthe.....	36,97 —
Le Samos.....	38,92 —

Quant au prix commercial de ces divers raisins, nous avons cru devoir le demander à notre honorable collègue de la Société d'agriculture, M. Fourcade, président du tribunal de commerce, qui s'est empressé de nous faire connaître les divers modes de vente des raisins secs sur la place de Toulouse. Les renseignements puisés à cette source semblent établir que le degré

alcoolique fourni par ces raisins reviendra environ à 1 fr. 52 — leur prix étant en moyenne de 50 francs les 100 kilogs, — tandis qu'il coûtera 1 fr. 70, au moyen du sucre, déduction faite de l'impôt, suivant la loi de 1884.

Ajoutons qu'à l'aide des raisins secs, le viticulteur augmentera la proportion de tannin et d'extrait sec de son vin, en même temps qu'il le dotera d'un arôme qui pourrait bien avoir son prix.

Ainsi donc, en recourant au raisin sec au lieu du sucre, on réaliserait une économie sérieuse, tout en améliorant la quantité du vin, et, ce qui n'est pas sans importance, on éviterait les difficultés d'application d'une loi nouvelle, qui se trouve sous la surveillance de la régie, dont l'esprit tracassier est proverbial. On n'aurait plus, notamment à se préoccuper de l'opposition faite à la distillation des marcs de raisins sucrés.

Aussi recommanderons-nous de nouveau, à ceux de nos lecteurs que ce sujet intéresse, de s'adresser directement à M. Fourcade, rue du Rempart-Saint-Etienne, qui a bien voulu nous proposer de les renseigner avec exactitude.

Nous engageons toutefois à donner la préférence, la bonne conservation étant la même, aux raisins secs les plus riches en matière colorantes, tels que le Corinthe, le Thyra, le Samos, etc.

DELAFFOSSE.

Bibliographie

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. Sommaire de la 1292^e livraison (10 octobre 1885). — La Belgique, par M. Camille Lemoisson. Texte et dessins inédits. — Dix gravures de Taylor, D. Lancelot, A. Bertrand, C. Meunier, Barclais et H. Chapuis. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard St-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 67^e livraison (10 octobre 1885). Texte: Hervé Plémur, par M. J. Colomb. — L'Ecole navale, par Louis Maussion. — Sa Majesté le Roi de la fève, par Aimé Girou. — Dessins: E. Zier, P. Renouard, Prannishnikoff. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

La 41^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE, vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^{ie}.

L'auteur y poursuit son étude de la Prusse. Outre une carte des places fortes, quatre gravures ornent le texte: la Bataille d'Iéna, Frédéric-le-Grand à cheval, Frédéric-le-Grand et les philosophes français à Sans-Souci. Entrée de Napoléon 4^{er} à Berlin.

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE. — Bureaux 26, rue Jacob, à Paris. — Sommaire du numéro 41, (10 octobre 1885). — Chronique agricole. A. de Cérès. — La nouvelle législation. E. Lecouteux. — Traitement du mildiou et du roset. Millardet. — La sériciculture en 1884. L'agriculture dans le midi. Léonce Destremx. — Les manèges à tablier. Partie historique. M. Ringelmann. — Les

moissonneuses-lieuses au concours de Marcy. A. Liébaut. — Nécessaire pour l'essai rapide des betteraves. A. Deligny. — Composition chimique et valeur alimentaire des diverses parties du grain de froment. E. Gatelier. — Maïs gelés. E. Lecouteux. — Sur le phylloxera en Algérie. P. Chappelier. — La vache laitière, sa nourriture et son traitement. L. Léouzon. — Correspondance. — Revue commerciale. B. Durand. — Prix courant des denrées agricoles. B. Durand. — Cours de la Bourse. — Gravures noires: Poulin du Mont-Saint-Michel. Fig. 39. — Ancien manège à plan incliné. Fig. 40. — Barotrope Salicis. Fig. 41. — Baromètre Bozériand. Fig. 42. — Manège, système Richard. Fig. 43.

LA NATURE, Sommaire du 10 octobre 1885. Le poissons volants. G. L. — Un bateau-torpille sous-marin. — Redressement des cheminées d'usine. G. Richou. — La force et l'adresse (suite et fin). Guyot-Daubès. — La conscription des pigeons voyageurs. — Traitement d'extinction contre le phylloxera, en Algérie. G. T. — L'année chinoise. W. de Fonvielle. — Nécrologie: Woodbury. L. Vidal. — Bibliographie. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 5 octobre 1885. S. M. — Les siphons d'acide sulfureux pour la désinfection. — Supplément: Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 420, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Des faits bien curieux et bien authentiques se multiplient chez nous et dans les départements voisins. **St-Enimie** (Lolère), le 6 juin 1885. Etant atteint d'une constipation opiniâtre, avec digestions pénibles, j'ai fait usage de vos Pilules suisses et après un certain temps l'appétit m'est revenu, la digestion se faisait de nouveau bien et quant à la constipation, je puis dire que je suis complètement guéri. En vous autorisant à publier la présente, je vous prie de m'expédier encore deux boîtes de vos bonnes Pilules suisses à 1 fr. 50. P. Dumas, entrepreneur; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PREFECTURE DU LOT

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Exécution de l'article 15 de la loi du 3 mai 1841

AVIS AU PUBLIC

Par acte passé devant Nous, Maire de la commune de St-Paul-Labouffie le sieur Garrigues, Etienne, agissant comme tuteur de sa fille mineure Marie, a cédé, pour l'établissement du chemin vicinal ordinaire numéro 6

Savoir:

1^a 20 de pré (S. F. numéro 721).

4^a de terre (S. F. — 730).

moynant la somme de cinq cent quatre-vingt-dix-huit francs.

St-Paul, le dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Le Maire,
LINON.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre le CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'appauvrissement ou l'altération du SANG, il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail; les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph^{ie}, 102, r. Richelieu, PARIS, & P^h.

MAISON DE CONFIANCE ET DE BON MARCHÉ
ÉPICERIE PARISIENNE

6, Place du Marché, CAHORS

SUCRAGE DES VINS

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, est heureuse d'informer sa nombreuse clientèle, qu'elle vient de traiter à des conditions très avantageuses, un achat considérable de **Sucres cristallisés, Cassonnates et Sucres de maïs**. — Elle pourra donc les lui offrir à des prix défiant toute concurrence.

La seule ambition de la Maison, est de satisfaire comme par le passé, aux justes exigences des clients, c'est-à-dire de vendre à bon marché, des marchandises d'une qualité irréprochable.

Raisins : Samos, Chesmès et Corinthe.

Alcool. — Colorant liquide. — Essence de Vinaigre.

LIQUEURS DE MARQUE

VINS FINS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

N. B. — La Maison n'a pas de Succursale ni de Représentant.

SUCRAGE DES VENDANGES

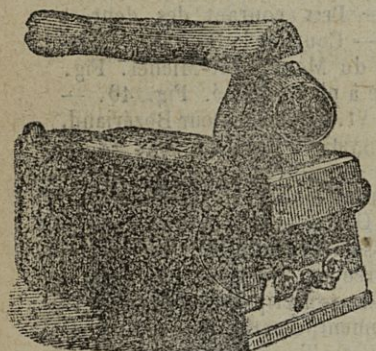
AUX

PROPRIÉTAIRES ET VIGNERONS

Conformément aux dispositions du décret du 22 juillet dernier, M. le Directeur des Contributions indirectes, nous a donné l'autorisation d'ouvrir un dépôt de sucres bruts raffinés et cristallisés, destinés au sucrage des vendanges.

En conséquence, nous livrerons (avec la réduction des droits), aux propriétaires et vigneron qui en feront la demande, les quantités de sucre dont ils auront l'emploi, avec l'engagement par eux de se conformer aux dispositions édictées par l'Administration des Contributions indirectes.

JEAN CANGARDEL ET FILS.



NOUVEAU FER

A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL
INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :

Économie, Propreté, Salubrité

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosse, imperméable à l'eau.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRREPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS. rue de la Liberté.

DEMANDE

M^{lle} Lucette Bataille, tailluse en COSTUMES D'ENFANT, rue du Lycée, 21, demande des apprenties.

A VENDRE

UN TERRAIN

Situé sur le cours Fenelon attenant à M. Ficat.

S'adresser à M. Pouget notaire à Cahors, ou à M. Escrouzailles entre-de charpente. Facilités pour le paiement.

ÉPICERIE FINE

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des Liqueurs des R. P. Célestins de Vichy.

Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy.

Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

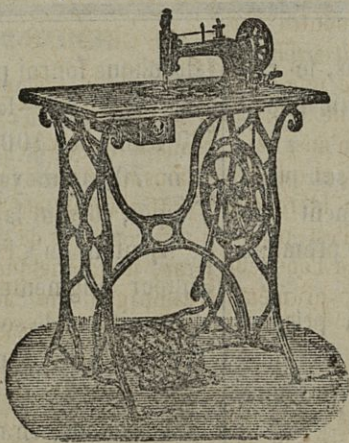
A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS

(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

C. DESPRATS, Successeur
LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

LES RAMOS

Marchand tailleur

rue Fénelon, 9, vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et draps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 50 0/0 de rabais. Etoffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.

GUÉRISON CERTAINE
et RADICALE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS,
Psoriasis, Acné, etc.;
des PLAIES et
ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Princes de la Science
Le traitement se dérange
nullement du travail; il est à
la portée des petites bourses,
et, dès le deuxième jour, il pro-
duit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIR, MÈDECIN
SPÉCIALISTE
11, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.).
CONSULTATIONS GRATUITES
par Correspondance

Le propriétaire-gérant, Layton.

COSTUMES D'ENFANTS

LUCETTE BATAILLE

TAILLEUSE

CAHORS, rue du Lycée, n° 21 — Au 1^{er} étage

PRIX MODÉRÉS

MAISON GREIL

HABILLEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE

Pour Hommes et pour Enfants

Atelier de Fabrication, rue J.-J. Rousseau, n° 37, à PARIS

Maison de vente, Boulevard Gambetta, n° 91, au coin de la rue Fénelon, à CAHORS

Vous trouverez chez M. GREIL, dans sa Maison de Cahors :

Des Vestons pour hommes, depuis.....	5 fr.
Des Habillements complets : Veston, Pantalon et Gilet, depuis...	14 fr.
Des Pardessus mode, en bonne et chaude étoffe, façon des grands tailleurs, depuis.....	15 fr.
Des Pardessus en tous genres pour enfants, depuis.....	7 fr. 50
Des Soutanes en bon drap ou en bon mérinos, depuis.....	45 fr.
Des Douillettes ou Houppelandes chaudement ouatées, depuis...	45 fr.
Des Cabans, depuis.....	7 fr.

Et un joli choix d'échantillons de très belles étoffes de la plus grande nouveauté et du meilleur goût pour les Vêtements sur mesure, lesquels seront coupés et confectionnés par les ouvriers les plus habiles.

Vos commandes vous seront expédiées de Paris, directement et franco. Si vous le désirez, on les fera porter pour les essayer avant de les terminer; néanmoins elles vous seront livrées dans la huitaine au plus tard.

M. GREIL se charge aussi de faire faire sur mesure et par les meilleurs spécialistes, les Uniformes Civils et Militaires, — les Vêtements Ecclesiastiques, — les Livrées, — les Uniformes pour bataillons scolaires.

Habillements de tous genres et de tous prix

BON MARCHÉ SURPRENANT

COMPLET, DRAP NOUVEAUTÉ, SUR MESURE, A 22 FRANCS

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 25 séries à 75 centimes

ne reviendra qu'à 18 fr. 75

AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 4^{me} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

der un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

21 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR.

DU PIN
LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878
FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants
PÉRIGUEUX
Il est facile d'imiter; Il est difficile de créer
l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS
dont les Bourgeons de Sapin forment essentiellement
la base.
Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la
GRANDE CHARTREUSE

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR
MEMBRE DU JURY
BORDEAUX EXPTINT: 1882 HORS CONCOURS
On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.